

Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains



Table des matières

Introduction.....	2
1. Obligations.....	2
1.1. Indicateur de gestion GESTRED	2
1.2. POR Agrément Canada	2
2. Secteurs cliniques où les usagers sont admis et hébergés dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale 3	
2.1. Identification des auditeurs.....	3
2.2. Titre d'emploi	3
2.3. Nombre d'auditeurs	3
2.4. Quart de travail.....	3
2.5. Quantité et fréquence des audits.....	3
2.6. Outils de comptabilisation.....	3
2.7. Formation des auditeurs	3
2.8. Accompagnement et soutien des auditeurs.....	4
2.9. Reddition de compte	4
3. Secteurs cliniques où les usagers reçoivent des soins et services en externe ou à domicile par le CIUSSS de la Capitale-Nationale	4
3.1. Outils de sondage	4
3.2. Destinataires.....	4
3.3. Transmission du rapport.....	5
3.4. Plan d'amélioration	5
4. Communication des résultats.....	5
5. Responsabilités :	5
5.1. L'ensemble des directions cliniques	5
5.2. Service de prévention et contrôle des infections (PCI)	5
6. Références	5
Annexe 1.....	7
Annexe 2	9
Annexe 3	10
Annexe 4.....	15
Annexe 5.....	16
Annexe 6.....	21
Annexe 7	25
Annexe 8.....	27
Annexe 9.....	29
Annexe 10.....	30

Introduction

L'hygiène des mains (HDM) est la mesure de prévention et de contrôle des infections (PCI) la plus simple et efficace pour prévenir la propagation des micro-organismes responsables des infections nosocomiales.

La promotion des bonnes pratiques et l'évaluation de la conformité à l'HDM sont une responsabilité partagée. Ainsi, en tout temps et dans l'ensemble des milieux cliniques, des observations de la conformité à l'HDM doivent être effectuées régulièrement, par tous, et ce particulièrement lors de situations à risques (ex. : période d'éclosion).

Les audits sont une méthode d'évaluation utilisée pour observer, qualifier et quantifier le taux de conformité à l'HDM. La réalisation d'audits permet, non seulement de connaître et d'analyser l'état de la situation, mais elle peut également servir à :

- Effectuer des rétroactions auprès du personnel
- Apporter des améliorations à nos pratiques
- Mesurer les retombées des changements apportés
- Ajuster à nouveau les stratégies et le plan d'action, lorsque requis

1. Obligations

L'organisation est soumise à des indicateurs de gestion et de qualité par l'entremise du plan stratégique du MSSS 2015 - 2020 (GESTRED) ainsi qu'à des pratiques organisationnelles requises (POR) par les normes d'Agrément Canada. De plus, l'HDM est un indicateur important à considérer dans l'évaluation de la qualité et la sécurité des soins et services rendus à la clientèle.

1.1. Indicateur de gestion GESTRED

- Seuls les secteurs mentionnés ci-bas sont soumis à l'indicateur de gestion au regard des taux d'HDM. Ces secteurs sont :
 - CHSLD de plus de 100 lits
 - CHSGS¹, comprenant les unités de soins de courte durée et les urgences de HLM² et BSP³. Seule cette catégorie est soumise à des audits sur les trois quarts de travail
- La cible établie par le MSSS pour la conformité aux pratiques d'HDM est de 80%

1.2. POR Agrément Canada

- Dans l'ensemble des manuels d'évaluation, vous retrouvez deux (2) POR qui sont reliées à l'HDM soit :
 - La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation
 - La formation sur l'hygiène des mains est offerte aux membres de l'équipe et aux bénévoles

N.B. Le présent guide se concentre sur le processus entourant la POR : *La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation*

¹ Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés

² Hôpital de la Malbaie

³ Hôpital de Baie St-Paul

2. Secteurs cliniques où les usagers sont admis et hébergés dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Les audits par observation directe sont à prioriser pour évaluer la conformité aux pratiques d'HDM dans les milieux où les usagers sont présents dans nos installations. Ce type d'audit consiste à observer et à noter le comportement des membres de l'équipe en ce qui a trait à l'HDM en plus d'observer le milieu de travail. Les constats faits lors de ces audits serviront à élaborer les plans d'amélioration continue.

2.1. Identification des auditeurs

Considérant l'importance de ce processus, les personnes ciblées doivent répondre aux différents critères suivants :

- Modèles de rôle au regard de ses pratiques d'HDM
- Rigueur dans son travail
- Intérêt à faire des audits
- Bonne compréhension du processus entourant les audits d'HDM

2.2. Titre d'emploi

- Toutes personnes répondant aux critères ci-haut mentionnés, et ce, peu importe le titre d'emploi
- Ces personnes peuvent être notamment des aides de services, agentes administratives, professionnels, PAB

2.3. Nombre d'auditeurs

- Le nombre de personnes ciblées et formées doit être déterminé en fonction des critères suivants :
 - Taille et mission de l'installation
 - Obligation au regard des audits d'HDM de l'installation
 - Nombre suffisant d'auditeurs pour assurer la continuité

2.4. Quart de travail

- Les obligations reliées aux audits d'HDM ciblent le quart de travail de jour
- Exception pour celui des CHSGS (unités de soins de courte durée et les urgences de HLM et BSP) où les audits doivent être effectués sur tous les quarts de travail

2.5. Quantité et fréquence des audits

Pour connaître la quantité d'observation à effectuer pour votre installation, vous devez vous référer à [l'annexe 1](#).

Les audits doivent se faire en continu, et ce, afin de respecter le nombre d'indication par période identifié dans le tableau. Le calcul a été effectué pour permettre des données statistiquement significatives et ainsi la possibilité de comparaison entre les différents milieux cliniques.

2.6. Outils de comptabilisation

- La comptabilisation des observations peut se faire sous deux formes :
 - Format papier en utilisant le « *Canevas : formulaire d'audit (autres milieux de soins et services)* » que vous retrouvez à [l'annexe 2](#)
 - Format électronique en utilisant l'application « *Speedy audit* ». Cette application permet la saisie des observations en temps réel et l'envoi d'un fichier Excel par courriel pour la saisie dans l'UGSI. Vous retrouverez la procédure à [l'annexe 3](#)

2.7. Formation des auditeurs

- La formation est dispensée par le service de PCI. Toute l'information au regard de celle-ci est disponible à [l'annexe 4](#)

2.8. Accompagnement et soutien des auditeurs

- En suivi de la formation, un accompagnement par une conseillère en PCI est offert et fortement suggéré lors que la première séance d'audits. Cet accompagnement permet de s'assurer de la compréhension et du respect de la procédure
- Une équipe Teams a été créée pour soutenir les auditeurs ayant reçu la formation. Ce groupe offre un contact direct entre les auditeurs et le service de PCI afin de répondre à leurs questions et de leur offrir le soutien requis en temps réel. Pour toute demande d'accès à ce groupe TEAMS, veuillez en faire la demande à l'adresse du service de PCI : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

2.9. Reddition de compte

- L'indicateur « Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains » doit être intégré et suivi dans les salles de pilotage tactique. Le suivi sera effectué en salle de pilotage stratégique selon une fréquence établie par la haute direction.
- Pour permettre ce suivi, les données recueillies lors des audits doivent être saisies dans l'Unité de la gestion et du suivi de l'information (UGSI) – Hygiène des mains des soignants.
- Vous retrouverez, en annexe, chacune des procédures associées aux éléments suivants :
 - Saisie des indicateurs HDM dans l'UGSI ([Annexe 5](#))
 - Pas à Pas Speedy Audit ([Annexe 3](#))
 - Production des rapports-HDM UGSI ([Annexe 6](#))

3. Secteurs cliniques où les usagers reçoivent des soins et services en externe ou à domicile par le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Pour les secteurs où il est difficile de faire les audits par observation directe, le sondage d'auto-audit devient la méthode à privilégier. Pour ce faire, nous avons mis en place une procédure afin de standardiser ce processus dans l'organisation. Cette procédure permet à tous les employés qui œuvrent dans ces secteurs d'activités cliniques de procéder à la complétion du sondage d'auto-évaluations (auto-audits) au regard de leur pratique d'HDM.

Voici les éléments à considérer pour la mise en place de ce processus.

3.1. Outils de sondage

- L'outil à compléter est sous la forme d'un sondage Forms, via un lien web, que chaque employé va recevoir par courriel. Le lien à utiliser est le suivant : https://forms.office.com/Auto-audit_hygiene_des_mains
- Un pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS, incluant ce lien est disponible à [l'annexe 7](#)
- Le sondage Forms doit être acheminé aux gestionnaires et aux employés deux fois par année, soit :
 - le 1er lundi du mois d'octobre
 - le 1er lundi du mois de mai
- Les employés ont 30 jours pour compléter le sondage
- Le sondage doit être fermé lorsque les 30 jours sont écoulés
- Chaque employé doit compléter 5 sondages Forms dans la période ciblée
- Une version papier doit être rendue disponible pour les employés n'ayant pas accès au sondage Forms. Vous trouvez un exemple à [l'annexe 8](#)
- Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents suite à une intervention auprès d'un usager et ce, dans les 30 jours

3.2. Destinataires

- Un courriel doit être acheminé par le directeur à tous les gestionnaires de sa direction à la fréquence ciblée. Ce courriel doit contenir toute l'information nécessaire à la complétion des sondages ainsi que le lien Forms pour que chaque employé visé puisse répondre en fonction des directives établies. Vous retrouverez un exemple de courriel à [l'annexe 9](#)
- Chaque gestionnaire doit faire suivre le courriel explicatif à tous les employés de son service

3.3. Transmission du rapport

- Suite à la fermeture du sondage Forms, les résultats doivent être traités et un rapport doit être élaboré et transmis aux gestionnaires et employés
- Vous retrouverez un lien pour vous soutenir dans le traitement des données et la production des rapports dans le pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS à [l'annexe 7](#)
- L'annexe 10 vous propose un exemple de rapport pouvant être rédigé
- Lorsque le rapport est disponible, les informations doivent être transmises aux équipes par les trajectoires de communication interne déjà existantes

3.4. Plan d'amélioration

- Un plan d'amélioration doit être élaboré en collaboration avec les employés en fonction des résultats obtenus
- Le service de PCI peut collaborer à la recherche de solutions et de stratégies
- Vous pouvez consulter la [Zone CIUSSS – section HDM](#) pour toutes informations pertinentes à la rédaction du plan d'amélioration

4. Communication des résultats

Il est primordial de communiquer les résultats des audits d'HDM, aux gestionnaires et aux employés. Les résultats doivent être également partagés aux bénévoles, proches aidants et usagers.

5. Responsabilités :

5.1. L'ensemble des directions cliniques

- Mettre en œuvre toutes les actions requises en lien avec le processus d'audits d'HDM en fonction du portrait de son secteur clinique
- Répondre aux redditions de compte en lien avec l'HDM
- Communiquer les résultats des audits d'HDM aux gestionnaires et aux équipes
- Suivre dans la salle de pilotage tactique, les résultats des audits d'HDM
- Promouvoir les meilleures pratiques au regard de l'HDM
- Développer et implanter un plan d'amélioration continu afin de corriger les lacunes en matière d'HDM dans leurs secteurs d'activité, le cas échéant. Consulter, au besoin, le Service de PCI

5.2. Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

- Soutenir les directions dans le processus d'audits d'HDM
- Former et soutenir les auditeurs dans le respect des procédures
- Participer avec les directions à la recherche de stratégies pour améliorer les taux d'HDM
- Collaborer avec les directions à la mise en place des plans d'amélioration des pratiques d'HDM

6. Références

Accréditation Agrément Canada, Programme Qmentum Québec. *Pratiques organisationnelles requises*, **Accreditation Canada et ses bailleurs de licence**, Livret 2021

Accréditation Agrément Canada, Manuel d'évaluation Qmentum Québec. *Gouvernance, leadership et normes transversales*, **Accréditation Canada et ses bailleurs de licence**, version 1

Direction des soins infirmiers. *Protocole relatif à l'hygiène des mains*, Service de prévention et contrôle des infections, 16 janvier 2019

Direction des soins infirmiers. *Politique relative à l'hygiène des mains*, Service de prévention et contrôle des infections, 26 septembre 2018.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements, 23 avril 2019. [Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements - Répertoire des indicateurs de gestion en santé et services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

Annexes

[Annexe 1 : Nombre d'observations d'HDM selon le milieu](#)

[Annexe 2 : Canevas formulaire d'audit – autres milieux de soins](#)

[Annexe 3 : Pas à pas pour l'application Speedy Audit](#)

[Annexe 4 : Fiche synthèse formation Audits hygiène des mains](#)

[Annexe 5 : Saisie des indications d'hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information \(UGSI\)](#)

[Annexe 6 : Production des rapports d'Hygiène des mains dans l'Unité de gestion et de suivi de l'information \(UGSI\)](#)

[Annexe 7 : Pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS](#)

[Annexe 8 : Auto-audit/Hygiène des mains \(HdM\)](#)

[Annexe 9 : Exemple de courriel](#)

[Annexe 10 : Rapport d'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains \(\(HDM\)](#)

Nombre d'observations d'HDM

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
IRD PQ Hamel	4	30	350	350	88	88	29	29
IRD PQ St-Louis	1	15	215	145	54	36	18	12
Total			565	495	142	124	47	41

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
IUSMQ	18	20	340	310	85	78	28	26
CRDQ	1	12	75		19		6	
Baie-Saint-Paul (DSMD)	1	7	195	75	49	19	16	6
Total			610	385	153	97	50	32

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
CH Alphonse-Bonenfant	2	25	315	270	79	68	26	23
CH de Bellefleur	2	32	335	305	89	76	30	25
CHSLD Charlesbourg	2	32	340	305	85	76	28	25
Hôpital Chauveau (SAPA)	2	31	330	290	82	72	27	24
CH Christ-Roi	5	21	335	305	84	76	28	25
CH Clermont	2	21	305	255	76	64	25	21
CHSLD Donnacona	2	44	360	345	90	86	30	29
CH du Fargy	3	22	305	260	76	65	25	22
HSAB (SAPA)	5	33	365	350	91	88	30	29
CHSLD Loretteville	3	25	325	285	81	71	27	24
CH Louis-Hébert	2	23	290	240	72	60	24	20
Paul Triquet	2	31	320	280	80	70	27	23
CH du Sacré-Cœur	2	36	345	315	86	79	29	26
CHSLD Pont-Rouge	1	32	305	255	76	64	25	21
Faubourg	3	32	345	315	86	79	29	26
Saint-Casimir	2	32	340	310	85	78	28	26
Saint-Marc (SAPA)	2	27	330	290	82	72	27	24
St-Raymond	2	32	340	305	85	76	28	25
HRP (SAPA-SOINS PALLIATIFS)	1	37	340	305	85	76	28	25
St-Siméon	1	19	225	155	56	39	19	13
Total			6495	5740	1626	1435	540	476

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
Hôpital Chauveau (UTRF-URFI)	1	20	285	235	71	59	24	20
CH Christ-Roi (UTRF-URFI)	2	12	245	185	61	46	20	15
HRP (UTRF-URFI-POST AIGUS)	1	25	305	255	76	64	25	21
HSAB (UTRF-URFI)	1	12	225	165	56	41	19	14
Jeffery-Hale (UTRF-URFI)	1	17	315	265	79	66	26	22
CHSLD Charlesbourg (SPFV)	1	8	215	150	54	38	18	13
Total			1590	1255	397	314	132	105

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
Pedopsychiatrie	2	12	240	180	60	45	20	15
Total			240	180	60	45	20	15

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales	Gestred ou Hors Gestred
2	Baie-Saint-Paul (URGENCE)	1	8	235	175	59	44	20	15	Gestred
3	Hôpital Chauveau (URGENCE)	1	5	185	145	46	36	15	12	
4	HRP (URGENCE)	1	7	225	160	56	40	19	13	
5	HSAB (URGENCE)	1	4	180	125	45	31	15	10	
6	Jeffery-Hale (URGENCE)	1	8	215	155	54	39	18	13	
7	Hôpital de la Malbaie (URGENCE)	1	9	215	175	54	44	18	15	Gestred
8	Saint-Marc (URGENCE)	1	3	85	50	21	13	7	4	
9	Total			1340	985	335	247	112	82	

Nom du centre	Nb. d'Unité	Nb. de Lit/Unité	Nb. Indications annuelles maximales	Nb. Indications annuelles minimales	Nb. Indications/Trimestre maximales	Nb. Indications/Trimestre minimales	Nb. Indications/Période maximales	Nb. Indications/Période minimales
Baie-Saint-Paul (SAPA CH)	3	34	340	340	85	85	28	28
Baie-Saint-Paul (SAPA UCDG)	1	17	290	130	72	32	24	11
Baie-Saint-Paul (Urgence)	1	8	235	175	59	44	20	15
Baie-Saint-Paul (DSI-UHCD)	1	28	355	330	89	82	30	27
Hôpital Général de Québec	8	32	365	355	91	89	30	30
Jeffery-Hale (SAPA)	4	25	355	335	89	84	30	28
CH Limoilou	4	32	355	330	89	82	30	27
Hôpital de la Malbaie (Urgence)	1	9	215	175	54	44	18	15
HLM, 3e		14	245	180	61	45	20	15
HLM, 4e		22	295	250	74	63	25	21
CH Notre-Dame-de-Lourdes	10	22	360	335	90	84	30	28
CH Saint-Antoine	4	61	370	365	92	91	31	30
Saint-Augustin	5	56	375	370	94	93	31	31
St-Brigids	3	47	365	355	91	89	30	30
Yvonne Sylvain	4	29	350	330	88	82	30	27
Total			4870	4355	1218	1089	407	363

Canevas formulaire d'audits autres milieux de soins



Audit : Hygiène des mains

(Grille d'observations pour les milieux de soins et services)

Installation : _____	Trimestre (Période) : ____ T1 (3) ____ T2 (8) ____ T3 (9) ____ T4 (13)	<u>Titre d'emploi</u>			
Année financière : _____	Observateur : _____	1 - Inf. / Inf. aux.			
Date début audit: / /		2 - Médecin			
Date fin audit: / /		3 - PAD			
		4 - Ergo / Physio			
Jour	Titre emploi	Oui		Non	Unité
		<= 19 sec.	>= 20 sec.		

Moment 1

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Moment 4

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Commentaires, observations:

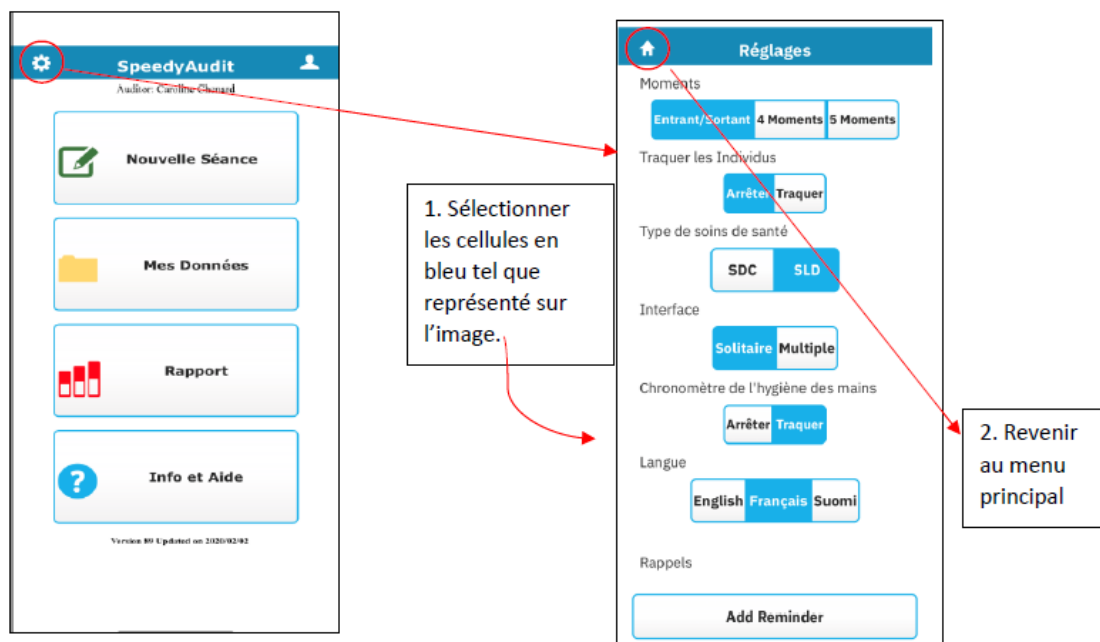
Signature : _____

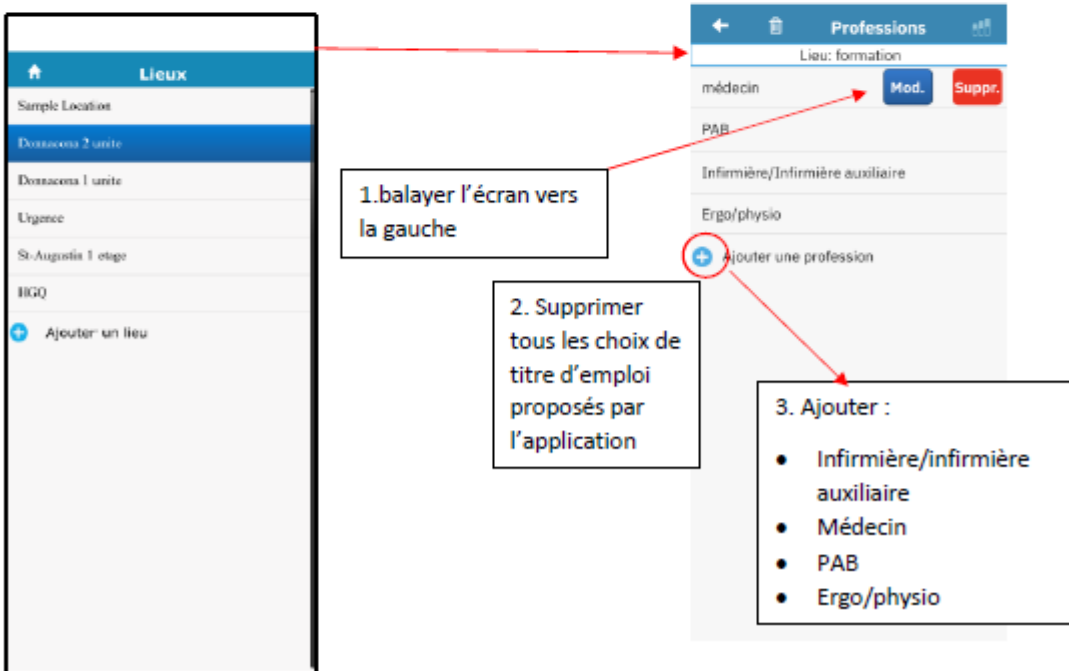
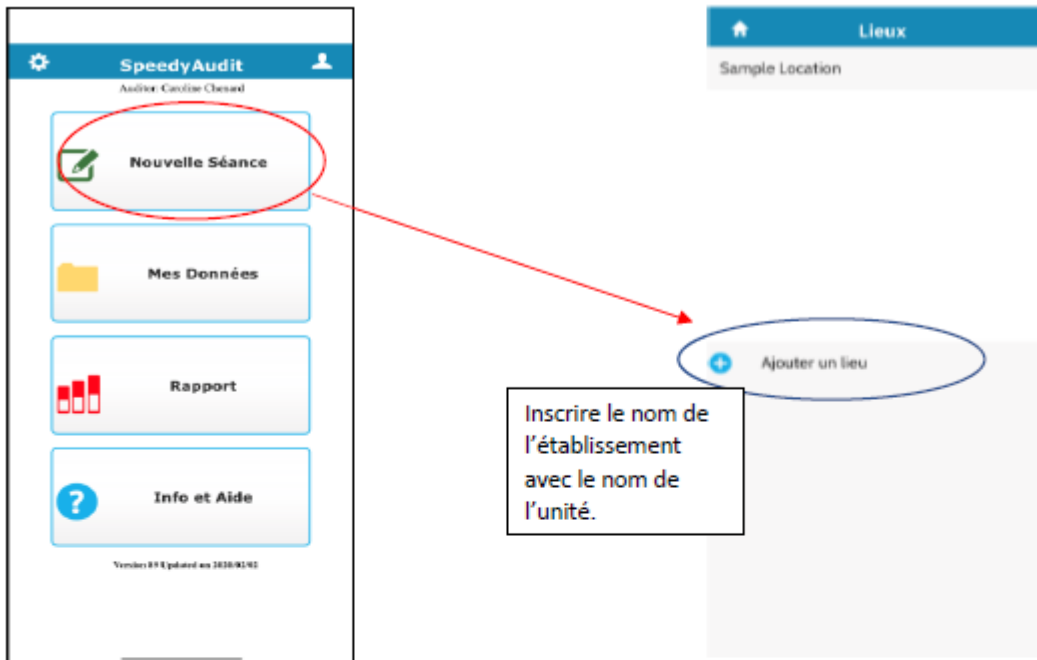
Date : / /

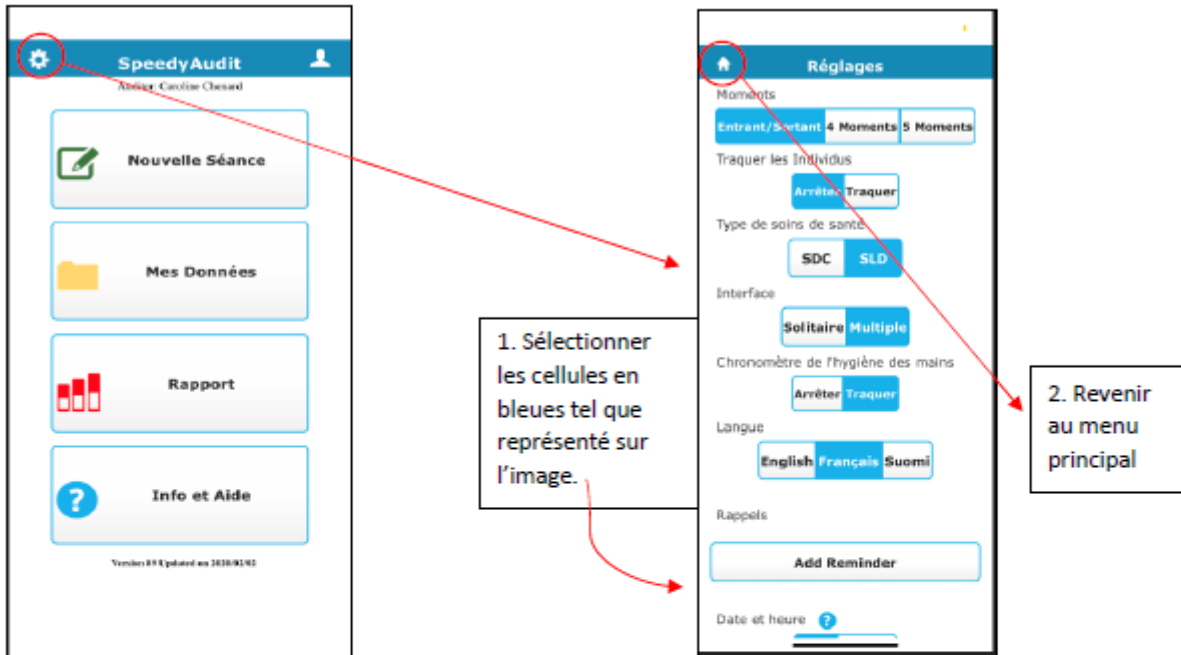
Pas à pas pour l'application Speedy Audit

Speedy Audit est une application qui permet de noter facilement l'observation sur le respect des indications de l'hygiène des mains (HdM). De plus, il permet de calculer le temps de friction de façon automatique. Il produit également un rapport sous forme d'Excel, ce qui évite des risques d'erreur lors de la retranscription des données.

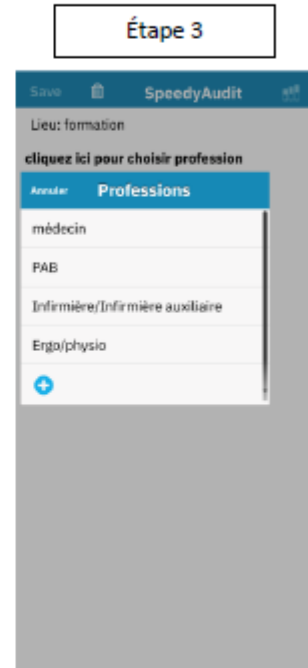
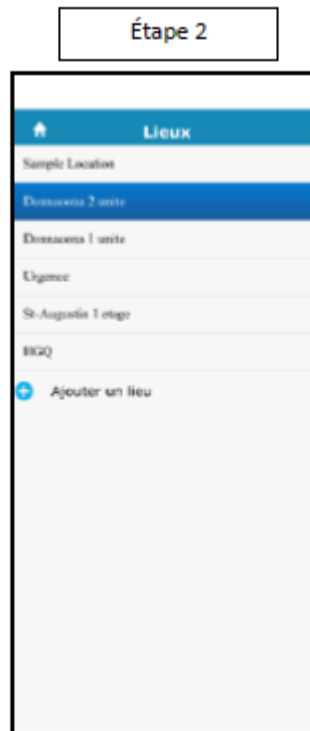
1. Pour débiter, vous devez télécharger l'application sur un cellulaire ou une tablette. Créez-vous un compte avec un courriel du CIUSSS. Les rapports seront transmis à cette adresse électronique.
2. Suivez les indications suivantes pour faire le réglage de l'application.







3. Les réglages sont faits. Ces interventions sont enregistrées dans votre appareil mobile. Vous êtes prêt à faire des audits.
4. Les prochaines étapes sont en lien avec l'utilisation de l'application.



Save SpeedyAudit

Lieu: formation

Infirmière/Infirmière auxiliaire

In Out

In Out

In Out

In Out

In Out

7s

Raté Savon Alcool

Raté Savon Alcool

Raté Savon Alcool

Raté Savon Alcool

Raté Savon Alcool

Durée de la Séance: 01:12 2 Occasions (0 Incomplete) avec 3 Indications

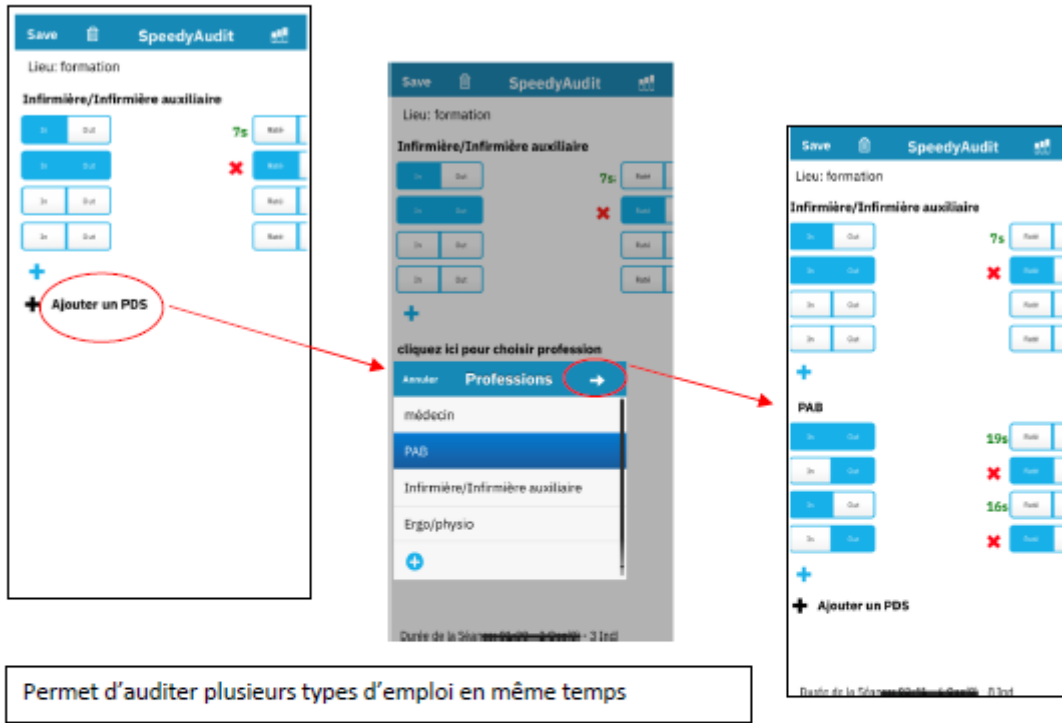
Moment 1

Moment 4

Sélectionner au début de la friction des mains avec le produit puis sélectionner de nouveau pour arrêter le temps.

- Savon pour l'HdM au lavabo.
- Alcool pour l'HdM avec la solution hydroalcoolique

Sélectionner Raté lorsque l'intervenant n'a pas effectué l'HdM.



Pour toutes questions ou enjeux, référez-vous à votre conseillère PCI de votre établissement.

Merci

Fiche synthèse formation Audit Hygiène des mains

Formation Audit Hygiène des mains	
CLIENTÈLE VISÉE	Auditeurs hygiène des mains
OBJECTIF GÉNÉRAL	Procéder à des audits d'hygiène des mains statistiquement significatifs
TYPES DE FORMATION	Via Teams et présentiel
FORMATIONS	Lectures autodidacte préalables :
	Lire le document suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Protocole relatif à l'hygiène des mains : http://zone-ciusss.r03.rtss.qc.ca/cd/Documents%20publics/Type%20de%20document%20-%20Proc%3%a9dures%2c%20protocoles%20et%20recommandations%20cliniques/CIUSSS-CN-DSI-PCI-PRO-004_Protoc-hygiene-mains.pdf <p>Pour des informations supplémentaires vous pouvez consulter l'onglet HdM de la Zone CIUSSS section PCI.</p>
	Formations autodidacte préalables: Plateforme «Environnement numérique d'apprentissage (ENA)»
	Écouter la formation disponible via la plateforme «Environnement numérique d'apprentissage (ENA)» : 50 minutes <ul style="list-style-type: none"> ○ Hygiène des mains dans le milieu de soins et service (Code 3890)
	Formations interactives (Présentiel ou Via Teams) <i>N.B. : Les formations et lectures autodidactes sont préalables</i>
	Formation et mises en situation Audits HDM (durée 60 minutes) – Via Teams ou présentiel
	Jumelage si requis dans les sites avec la CSI-PCI et les auditeurs

Pour toutes questions référez-vous à la conseillère PCI répondante de votre centre, au canal Teams Auditeurs hygiène des mains ou à l'adresse courriel du service pci.ciusscns@ssss.gouv.qc.ca

Saisie des indications d'hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

Les audits complétés doivent vous être acheminés afin d'effectuer la saisie dans l'UGSI. Selon la méthode de compilation utilisée par les auditeurs vous recevrez soit :

- Des grilles d'audits format papier ou scannés par courriel
 - Des tableaux Excel si l'application Speedy Audit a été utilisée
 - Pour faciliter les suivis, nous vous suggérons de copier les résultats des observations dans un seul document Excel (voir document joint)
 - Séparez vos audits selon le moment auquel ils sont associés : moment 1 ou moment 4.
- N.B. :** Ils doivent être entrés séparément dans l'UGSI.

1. Cliquer sur le lien suivant pour accéder à la section hygiène des mains de l'UGSI
[Hygiène des mains - UGSI](#)
2. Ouvrir votre session dans le portail UGSI

3. Deux pages d'accueil sont possibles, voici la procédure à suivre selon la page d'accueil
 - 3.1. Si vous arrivez sur cette page d'accueil, cliquer sur l'onglet *Autres Projets – DSISP – Hygiène des mains*

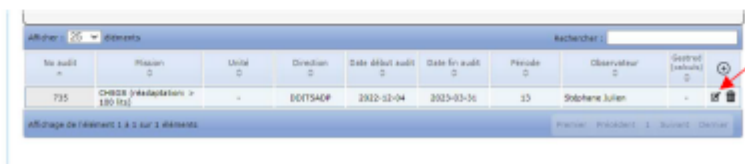
3.2 Si vous arrivez sur cette page d'accueil, cliquer sur l'onglet *Audits*



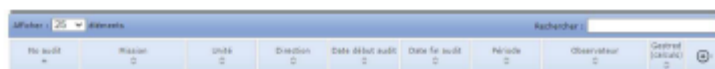
4. Sélectionner les informations de l'installation pour laquelle vous avez de la saisie d'indications à effectuer :
 - a. Le type d'audit (Gested / Hors-Gested)
 - b. L'installation
 - c. L'année financière



5. Ensuite le trimestre d'audit à compléter (il est à noter que dès le 1^{er} avril 2023, la saisie des audits devra se faire par période plutôt que par trimestre) :



6. Cliquez sur le symbole + pour ajouter le trimestre s'il n'est pas déjà créé



Saisie des indications d'hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

Le tableau suivant apparaîtra et vous devrez compléter les informations demandées et cliquer sur Créer

La date de début et de fin d'audits seront les dates indiquées dans la section période (Du : AAAA/MM/JJ au : AAAA/MM/JJ)

7. Effectuer ou poursuivre la saisie des indications, lorsque le trimestre est créé, en cliquant sur le pictogramme du crayon

No audit	Maison	Unité	Direction	Date début audit	Date fin audit	Période	Observateur	Quantité (indicateur)
478	04600 (= 100 lit)	-	SSAAS	2022-04-01	2022-06-18	3	Esthelle Langlois	0/1

8. Pour tous les sites, excluant les centres hospitaliers de soins généraux spécialisés, voici ce que votre écran devrait afficher : **N.B.** : Certaines installations n'ont pas d'unités définies

Saisie des indications d'hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

Moment 1	Titre d'emploi	Statut indication	Statut
1	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
2	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
3	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
4	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
5	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
6	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
7	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
8	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
9	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
10	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
11	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
12	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
13	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
14	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
15	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
16	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
17	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
18	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
19	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
20	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
21	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
22	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
23	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W
24	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui	W

Pour les centres hospitaliers de soins généraux spécialisés tels que l'Hôpital de Baie St-Paul et l'Hôpital de la Malbaie il y a des sections pour effectuer de la saisie d'audits Jour-Soir et Nuit. Assurez-vous de sélectionner le bon quart de travail avant d'effectuer la saisie.

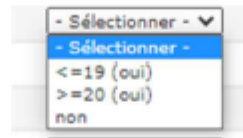
Moment 1	Titre d'emploi	Statut indication
1	Préposés aux bénéficiaires	C+18 (J)
2	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui
3	Infirmières / Infirmières auxiliaires	oui

9. Débuter ou poursuivez la saisie des indications d'HdM :
 - a. Sélectionner le bon moment
 - i. Moment 1 : avant un contact avec un usager ou son environnement
 - ii. Moment 4 : après un contact avec un usager ou son environnement

N.B. :100 entrées pour des indications moment 1 sont disponibles avant les 100 indications moment 4

- b. Sélectionner le bon titre d'emploi

- c. Sélectionner le statut de l'indication

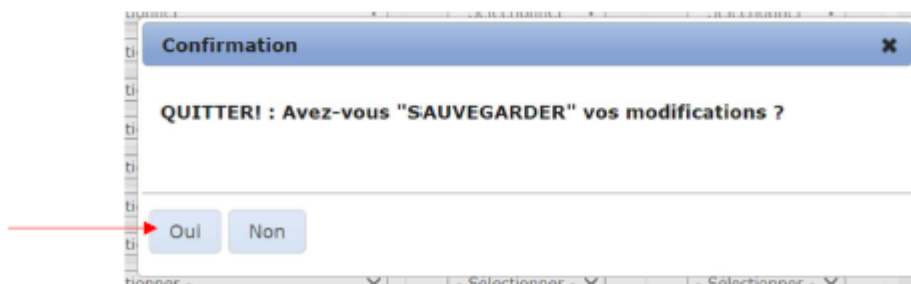


- d. Sélectionner l'unité correspondante (s'il y a lieu)

Si d'autres titres d'emplois sont indiqués dans les fichiers d'audits reçus, ceux-ci ne seront pas considérés comme valides (ex. stagiaire)

10. Cliquez sur le bouton Sauvegarder, une fois la saisie complétée, puis appuyer ensuite sur Quitter

11. Une fois que vous aurez fait Quitter, ce message s'affichera, et ce, même si vous avez déjà sauvegardé. Cliquez sur la case Oui. (Attention, si vous n'avez pas sauvegardé, les informations entrées ne seront pas conservées)



La saisie est maintenant complétée et les données enregistrées dans le portail UGSI.

Nous vous invitons à communiquer avec le Service de prévention et contrôle des infections pour toute question concernant les audits d'hygiène des mains au : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Production des rapports d'Hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

1. Cliquer sur le bouton Rapports pour produire des rapports généraux regroupant tous les sites Gestred ou Hors Gestred.



N.B. : Pour générer des rapports spécifiques par centre consulter la section 6

2. Choisissez les rapports souhaités en cliquant sur le bouton :
 - Statistiques (Gestred)
 - Statistiques (Hors Gestred)
3. Sélectionner l'année et le trimestre à générer. Les trimestres se définissent ainsi :
 - 3 (période 1-2-3)
 - 6 (période 4-5-6)
 - 9 (période 7-8-9)
 - 13 (période 10-11-12-13)



4. Cliquer sur le type de rapport à produire
 - Par titre d'emploi
 - Par installation-Taux global et tendance trimestre
 - Par installation détails par titre d'emploi

Pour chaque onglet il est possible de :

- Générer des graphiques ou des détails (voir les 2 pictogrammes d'imprimante)

- Afficher les détails (mot inscrit en bleu au coin supérieur droit de chaque tableau)



- De plus, dans les onglets : *Par installation-Taux global et tendance trimestre et Par installation détails par titre d'emploi*, vous pouvez choisir la mission et la direction de votre choix

Année : 2022-2023 Période : Trimestre 1 (Audits hors Gestred (toutes les unités))

Par titre d'emploi | Par installation - Taux global et tendance par trimestre | Par installation - Détails par titre d'emploi

Mission : CHSOS Direction : DSIOP

Taux NDM des installations par titre d'emploi (Indications conformes / Indications effectables)

	Infections et infirmières auxiliaires (%)	Médecines (%)	Préopératoire aux soins (%)	Ergothérapie et glycothérapeutes (%)	TOTAL (%)
Clac de Santé URSF-URS	-	-	-	-	-
Hôpital Chauveau	-	-	-	-	-
Hôpital Jeffrey Hale	-	-	-	-	-
Hôpital de Sainte-Anne-de-Bessacré	-	-	-	-	-
Hôpital régional de Portneuf/CLSC de Saint-Raymond	-	-	-	-	-
GLOBAL (%)	-	17	17	17	17

5. Cliquer sur le bouton Gestred ou Hors Gestred (au haut du menu) pour produire des rapports spécifiques par centre

Production des rapports d'Hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

Détails du formulaire

GESTRED : 1001 - Hygiène des mains des soignants [Bilan : Taux global de conformité par unité](#)

Installation : Centre d'hébergement Hélie-Étienne de Lével

Année : 2022-2023

Période : 3

Détails de la transmission (toutes les unités / période 12)
n'est pas à transmettre

Taux de conformité à l'hygiène des mains des soignants par catégories de personnel

	Indicateur conformité globale de l'installation	Indicateur de conformité globale par installation	Pratiques non valides	Équipements et procédures	% de
PERSONNEL 1 (12)					
Moins d'indicateurs conformes	0	0	0	0	0
Moins d'indicateurs affectés	0	0	0	0	0
Taux de conformité (G) - PERSONNEL 1	0	0	0	0	0
PERSONNEL 2 (12)					
Moins d'indicateurs conformes	0	0	0	0	0
Moins d'indicateurs affectés	0	0	0	0	0
Taux de conformité (G) - PERSONNEL 2	0	0	0	0	0
PERSONNEL 3 (12)					
Moins d'indicateurs conformes	0	0	0	0	0
Moins d'indicateurs affectés	0	0	0	0	0
Taux de conformité (G) - PERSONNEL 3	0	0	0	0	0
PERSONNEL 4 (12)					
Moins d'indicateurs conformes	0	0	0	0	0
Moins d'indicateurs affectés	0	0	0	0	0
Taux de conformité (G) - PERSONNEL 4	0	0	0	0	0
Taux global de conformité (G)					
	0	0	0	0	0%

Explication

Données GEGESTED depuis le début de l'année.

(1) Une installation affectée à l'un des indicateurs des années.

(2) Personne à l'unité affectée au moins une fois pendant la période.

(3) Personne à l'unité affectée au moins une fois pendant la période.

(4) Taux de conformité à l'hygiène des mains des soignants affectés.

6. Sélectionner les éléments suivants :

- Installation
- Année
- Période

7. Cliquer ensuite sur le pictogramme imprimante pour générer en tableau, enregistrer ou imprimer

N.B. : Il est également possible de générer des taux par unité. Pour ce faire vous devez cliquer sur [Bilan : Taux global de conformité par unité](#)

Audits **GEGESTED (MSSS)** | Hora GEGESTED | Rapports | Gestion des accès | Configuration

Détails du formulaire

GESTRED : 10001 - Hygiène des mains des soignants [Bilan : Taux global de conformité par unité](#)

Installation : Saint Brigid's Home

Année : 2022-2023

Période : <= 3

Détails de la transmission (toutes les unités / période 12)
n'est pas à transmettre

Taux de conformité à l'hygiène des mains des soignants par catégories de personnel

Production des rapports d'Hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information (UGSI)

Unité	Nbre total d'indications conformes (1)	Nbre total d'indications effectuées (2)	Taux global de conformité (1/2)
11	2	3	67%
2	2	4	50%
8	2	4	50%
9	2	4	50%
7	1	3	33%
4	1	4	25%
5	0	6	0%
6	0	4	0%
10	0	4	0%
Total	10	30	28%

- Données CUMULÉES depuis le début de l'année.
- Mise à jour le: 2022-03-12 06:00

Nous vous invitons à communiquer avec le Service de prévention et contrôle des infections pour toute question concernant les audits d'hygiène des mains au : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS

1. Ouvrez le lien du sondage et cliquez sur « Dupliquer »

Formulaire à dupliquer

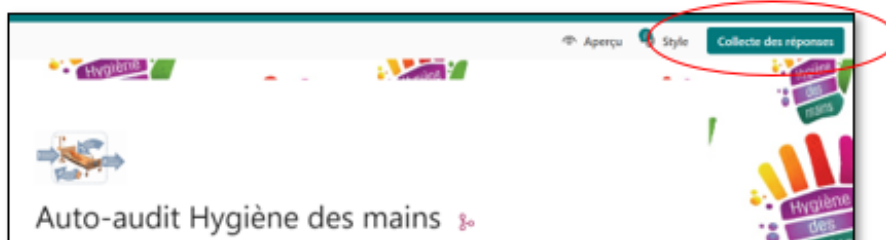


2. Cliquer sur le titre « Auto-audit Hygiène des mains » et supprimer le mot « (Copie) ».
3. Cliquer sur la question 2 intitulée « Quel est votre secteur ? »
 - a) Cliquer sur « Ajouter une option »
 - b) Inscrire un secteur
 - c) Répétez les étapes a) et b) pour ajouter tous les secteurs concernés



4. Collecte des réponses :

Afin d'envoyer et de recueillir les données des employés, cliquez sur le bouton « Collecte de réponses ».



Vous verrez apparaître la page ci-bas :

- a) Sélectionner « Tout le monde peut répondre »
- b) Cocher « Raccourcir URL »
- c) Cliquer sur « Copier » pour obtenir un lien que vous pourrez ensuite insérer dans un courriel

Envoyer et recueillir les réponses

Tout le monde peut répondre

Seuls les membres de mon organisation peuvent répondre

Certains membres de mon organisation peuvent répondre

<https://forms.office.com/r/wai7ZiGRtB> Copier

Raccourcir l'URL

À : nom, groupe, cor

Vo

Auto-a

5. Suite à la fermeture du sondage Forms, les résultats doivent être traités et un rapport doit être élaboré et transmis aux gestionnaires et employés. Pour effectuer le traitement des données et la production des rapports veuillez vous référer à la procédure en cliquant sur le lien suivant :

<https://support.microsoft.com/fr-fr/office/v%C3%A9rifier-et-partager-les-r%C3%A9sultats-de-votre-formulaire-02859424-341d-406f-b32a-9a0fbaf357af>

Titre d'emploi : _____

Secteur : _____

Auto-audit / Hygiène des mains (HDM)

L'hygiène des mains est considérée comme le moyen le plus important afin de réduire les infections nosocomiales. Dans un processus d'amélioration continue et au regard de la conformité aux pratiques d'HDM, chaque membre de l'équipe doit compléter ce sondage à 5 reprises. Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents après une intervention auprès d'un usager et ce sur une période de 30 jours.

Définitions :

Contact direct : implique le contact peau à peau (physique)

Environnement de l'usager :

- **Chambre individuelle** : Toute la pièce
- **Chambre partagée** : L'espace qui entoure le rideau ou un (1) mètre autour du lit
- **Salle de soins/services** : L'espace qui entoure le rideau ou un (1) mètre autour de l'usager
- **Domicile** : Tout le domicile

① Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? (Ex : soins de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament) Si oui passez à la question 3 si non passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ? (Ex : soin de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament)		
4. Avez-vous été exposé a des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5 si non passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec un usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8 si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

② Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? (Ex : soins de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament) Si oui passez à la question 3 si non passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ? (Ex : soin de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament)		
4. Avez-vous été exposé a des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5 si non passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec un usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8 si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

③ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? (Ex : soins de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament) Si oui passez à la question 3 si non passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u>? (Ex : soin de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament)		
4. Avez-vous été exposé à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5 si non passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec un usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? <i>Si oui, passez à la question 8 si non, vous avez terminé!</i>		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

④ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? (Ex : soins de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament) Si oui passez à la question 3 si non passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u>? (Ex : soin de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament)		
4. Avez-vous été exposé à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5 si non passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec un usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? <i>Si oui, passez à la question 8 si non, vous avez terminé!</i>		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		



⑤ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? (Ex : soins de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament) Si oui passez à la question 3 si non passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u>? (Ex : soin de plaie, prise de glycémie, préparation de tout médicament)		
4. Avez-vous été exposé à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5 si non passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides organiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec un usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? <i>Si oui, passez à la question 8 si non, vous avez terminé!</i>		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

Exemple de courriel

De : Directeur-trice
Destinataires : Gestionnaires

Bonjour,

Dans un souci d'amélioration continue au regard des pratiques d'hygiène des mains, nous sollicitons votre collaboration pour transmettre cette information aux travailleurs de vos secteurs d'activités respectifs.

Pour le personnel n'ayant pas accès à un ordinateur, rendre disponible des formulaires en format papier. (joindre le formulaire papier)

Bonjour,

Dans un souci d'amélioration continue au regard des pratiques d'hygiène des mains, nous sollicitons votre collaboration afin de compléter 5 auto-audits d'hygiène des mains d'ici le AAA/MM/JR via le lien suivant : ajouter le lien du sondage FORMS

Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents après une intervention auprès d'un usager dans les 30 prochains jours.

Si vous effectuez le sondage par un formulaire papier, vous devez retourner vos 5 formulaires complétés à inscrire le nom de l'agente administrative pour qu'elles effectuent la transcription des données sur des formulaires en ligne.

Le lien pour le sondage FORMS fermera le AAA/MM/JR

Merci de votre collaboration à l'amélioration de la qualité des soins et services.

*Mme ou M
Directeur-trice*

Rapport d'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

Identification de la direction
Période de l'auto-audit



Évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

Identification de la pratique organisationnelle requise (POR)

La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation

Tests de conformité (3) :

1. La conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains est évaluée
2. Les résultats de l'évaluation de la conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains **sont communiqués aux membres de l'équipe** et aux bénévoles.
3. Les résultats de l'évaluation de la conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains **sont utilisés pour apporter des améliorations** à ces pratiques.

N.B Toutes les sections surlignées en jaune sont des informations à inscrire par la direction

Évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

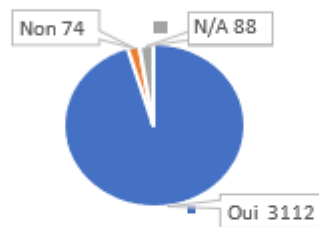
Nombre d'audits réalisés : **XXX inscrire le nombre**

Période auditée : **inscrire la période d'auto-audit**

Secteurs d'activités : **inscrire les secteurs d'activités incluent dans le rapport**

Résultats globaux (tous les secteurs d'activités)

Moment 1
Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement



Moment 2
Avant une
intervention
aseptique

Insérer un graphique pour chacun des moments

Moment 3
Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4
Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats par secteurs d'activités

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats **par secteurs d'activités**

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats par secteurs d'activités

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Informations importantes

- Information importante
 - Consulter la [Zone CIUSSS – Hygiène des mains](#)
 - [Politique relative à l'hygiène des mains](#)
 - [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#)
 - [Fiches d'information](#)
 - Certificats de reconnaissance
- Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains (HDM)
 - S'assurer que 100 % du personnel sous votre responsabilité qui offre des soins et services aux usagers ont visionné la formation « Hygiène des mains en milieux de soins et services » d'une durée de 45 minutes sur la plateforme ENA

Pour toutes questions relatives à l'hygiène des mains, veuillez adresser votre demande au service de PCI à l'adresse suivante : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Prochaine période d'audit : **AAAA/M/JR**